

monde. Le Forum mondial des ministères des Mines réunit des décideurs du gouvernement et des représentants de l'industrie, d'organismes non gouvernementaux et d'universités dans le but d'échanger des renseignements sur quatre grands thèmes : l'exploration minière et la collectivité, le développement durable dans le secteur des minéraux, les études géologiques à l'ère de l'information et la compétitivité des pays.

Les autres forums internationaux

Il existe aussi d'autres forums internationaux, notamment les suivants, qui s'intéressent à divers aspects des minéraux et des métaux et à leur effet sur la santé humaine et sur l'environnement.

La Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies a été créée en 1992 pour assurer le suivi des engagements pris à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. La Commission se rencontre chaque année pour examiner différents thèmes dans l'optique du plan directeur Action 21. Son programme de travail actuel a été adopté en 1997, à l'occasion de la réunion spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le dossier fera l'objet d'un examen en 2002.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ont parrainé une table ronde sur l'exploitation minière et l'environnement, en novembre 1999, en vue d'examiner le projet de lignes directrices visant l'exploitation minière et le développement durable. Le PNUE et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement parrainent conjointement le Forum des ressources minérales, un site Web visant à favoriser l'interaction entre divers utilisateurs et à promouvoir l'adoption d'une approche intégrée et multidisciplinaire pour les questions et les politiques liées aux ressources minérales.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) constitue, pour les gouvernements membres, une tribune importante qui leur permet de régler des problèmes communs, d'encourager la collaboration et de promouvoir l'intégration des politiques économiques, sociales et environnementales. Par l'entremise de programmes concernant notamment la gestion des produits chimiques, la prévention de la pollution, la lutte contre la pollution et la gestion des déchets, l'OCDE élabore des recommandations qui influent sur les politiques nationales et internationales liées au traitement des minéraux et des métaux.

L'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation internationale du travail (OIT) s'intéressent aux politiques sociales liées à l'industrie des minéraux et des métaux. La Convention de l'OIT (176) et une recommandation (183) sur la sécurité et la santé dans les mines ont été adoptées en 1995.